



19 DEC. 2014

Le Conseil Municipal de St-Quentin-Fallavier, dûment convoqué par le Maire le 9 décembre 2014, s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Michel BACCONNIER, Maire.

Le nombre de conseillers municipaux en exercice est de 29.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers en exercice à l'exception de ceux qui, absents, ont délégué leur pouvoir : Charles NECTOUX à Henri HOURIEZ – Isella DE MARCO à Sophie BAUDOIN – Christophe LIAUD à Carine VAVRE

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil : Bénédicte KREBS a été désignée.

DELIB 2014.12.15 15

OBJET : Convention de participation au « Très Court International Film Festival »

Madame Bénédicte Krebs, Adjointe déléguée au développement culturel et à la médiation patrimoniale, un projet de participation au festival international du film très court.

La 17^{ème} édition de cette manifestation annuelle se déroulera du 5 au 14 juin 2014 dans une centaine de villes dont 21 en France et les autres dans 25 pays de tous les continents .

Elle est produite par la Société Nanosphère, qui présélectionne des films de moins de trois minutes et met à la disposition des différents organisateurs le programme de deux heures de la « compétition internationale » à projeter et soumettre au vote du public.

En outre la société productrice communique des éléments de communication, prend en charge les droits de diffusion, coordonne la réception des votes et organise la remise des prix.

Une participation de 1 350€ est demandée par le Producteur aux différents organisateurs de cette manifestation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** La participation de la collectivité au « Très Court International Film Festival »
- **AUTORISE** le maire à signer la convention d'organisation avec la Société Nanosphère.

A l'unanimité.

St-Quentin-Fallavier, le 16 décembre 2014.

Publication et transmission en sous-préfecture le 17 DEC. 2014

Le Maire

Michel BACCONNIER